

Banque à distance

Services Crédit Agricole en ligne

Pro Gestion ⁽¹¹⁾ (par mois)	11,20 €
Virements multiples, solde en valeur, gestion des effets de commerce	

Solutions d'échanges de données informatisées⁽¹²⁾

€/mois	Sans signature	Avec Signature Crédit Agricole (*)	Avec Signature toutes banques (**)
Ediweb	21,10 €	25,10 €	28,10 €
Ebics	40,20 €	44,20 €	47,20 €
Ebanking (***)	47,20 €	51,20 €	54,20 €

(*) Signature des ordres de virements

(**) Forfait avec virements et prélèvements illimités.

Solutions de signature électronique seule	Nous consulter
---	-----------------------

Opérations à l'étranger

Vos opérations Import Export

Dates de valeur

Règlement Euros provenant de l'étranger	J
Opération change comptant	J+2 ouvrés
Transfert sur l'étranger	J

Commission de change

Sur la partie de l'opération jusqu'à une contre-valeur de 50 000 € avec un minimum de :	0,10 % 15,70 €
Sur la partie de l'opération au-delà d'une contre-valeur de 50 000 €	0,05 %

Comptes en devises

Frais de tenue de compte (par mois)	15,50 €
Commission de mouvement de compte (par mois)	0,09 % Maxi

Virements vers l'étranger

Sauf mention spéciale, nos frais sont supportés par le donneur d'ordre et les frais de banque du bénéficiaire sont supportés par celui-ci⁽¹³⁾.

Virement SEPA (Single Euro Payments Area, un espace de paiement en euro unifié) émis en agence	4,10 €
--	---------------

Virement non SEPA opérations libellées en devises ou en euro hors zone SEPA

€/virement	Emis en Agence	Emis via EDIWEB OU EBICS
≤ 50 000 € ou contre-valeur ⁽¹⁴⁾	22,15 €	-35 % sur les conditions générales
> 50 000 € ou contre-valeur ⁽¹⁴⁾	33,50 €	

- Option «frais à charge du donneur d'ordre» uniquement vers un pays non membre de l'EEE	21,00 €
- Frais de mise en place virement permanent non SEPA	9,35 €

Chèque de banque en devises :	
- Frais d'émission de chèque de banque	16,00 €
- Commission de transfert de fonds	
- sur la contre-valeur ≤ 50 000 € ⁽¹⁴⁾	22,15 €
- sur la contre-valeur > 50 000 € ⁽¹⁴⁾	33,50 €

Chèques en euros émis et remis à l'encaissement à l'étranger :	
- Chèque ≤ 50 000 €	22,15 €
- Chèque > 50 000 €	33,50 €

(11) Gratuit pour les titulaires d'un Compte à Composer «Agri ou Pro».

(12) 25% de réduction pour les titulaires d'un Compte à Composer «Agri ou Pro».

(13) Les frais sont obligatoirement partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire si les prestataires de paiement (dont la banque) se situent au sein de l'EEE, ceci quelle que soit la devise.

(14) Commission de change en sus si opération en devises.

Règlements provenant de l'étranger

Virement SEPA reçu	GRATUIT
Autre virement reçu ⁽¹⁴⁾	18,00 €
- Coordonnées incomplètes	9,00 €
Chèques export :	
- Chèque remis en crédit immédiat sauf bonne fin ⁽¹⁴⁾	35,00 €
- Chèque remis en crédit après encaissement ⁽¹⁴⁾	65,00 €
(frais de port et de banque tierce en sus)	

Commissions autres :

- Frais de port Union Européenne [TVA]	21,00 €
- Frais de port autres zones [TVA]	32,50 €
- Frais courriers spécifiques (Recommandé)	16,00 €
- Frais d'intervention suite à réclamation	À partir de 31,00 €
- Frais chèque ou effet impayé, avis de sort	42,00 €
- Frais banque étrangère suite à intervention le cas échéant	Selon barème banque étrangère

(14) Commission de change en sus si opération en devises.

Opérations spécialisées

Crédits documentaires	Nous consulter
Remises documentaires	Nous consulter

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention (somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)	9,45 € par opération Plafond journalier 6 opérations
--	---

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	6,70 €
- si chèque non rejeté	Montant compris dans le forfait rejet
- si chèque rejeté	

Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁵⁾	
- Montant inférieur ou égal à 50 €	30,00 € par chèque
- Montant supérieur à 50 €	50,00 € par chèque

Chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	37,00 €
---	----------------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la notification)	Montant du paiement plafonné à 20,00 €
--	---

Frais par Saisie Attribution, Saisie Conservatoire ou sur Valeurs Mobilières [TVA]	93,10 €
Si mesure exécutoire inopérante (sans provision) [TVA]	20,00 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur [TVA]	10% maxi du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond fixé par décret
---	--

(15) Frais pour rejet de chèque impayé suite à absence ou insuffisance de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la lettre d'information préalable). Les frais postaux de la lettre d'injonction avec A.R. sont en supplément.

Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations. Le client peut également transmettre sa demande par téléphone au 098 098 18 18 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h (appel non surtaxé, hors coût éventuel de l'opérateur) ou par internet, sur le site ca-nmp.fr, rubrique «contactez-nous» (coût d'accès et/ou de communication variable selon le fournisseur d'accès). Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse de l'agence, le client a la possibilité de faire appel au Service Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse suivante : Service Clients, Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, 160 Av. Marcel Unal - BP 204 - 82002 MONTAUBAN Cedex. L'agence ou le Service Clients accusera réception de la réclamation dans les 2 jours ouvrés et apportera une réponse au plus tôt et dans un délai maximum de 20 jours.

Ma banque à ma convenance

@
VOTRE ESPACE
BANQUE EN LIGNE
ca-nmp.fr

Consultez librement et **gratuitement**⁽¹⁶⁾ vos comptes, gérez-les à distance en temps réel, en toute sécurité. Accès aux opérations de bourse : coût selon offre Invest Store retenue. Nous consulter.

📞
098 098 18 18
(numéro non surtaxé)

Votre banque par téléphone :

- Consultation du solde de vos comptes et du détail de vos opérations débit et crédit*
 - Accès aux services d'assistance,
 - Passage d'opérations de bourse.
- Accès libre sans abonnement⁽¹⁶⁾.

VOTRE
AGENCE

Vous pouvez joindre votre agence pendant ses horaires d'ouverture. (numéro sur votre relevé de compte, sur l'application Ma Banque ou sur ca-nmp.fr).

Accès libre sans abonnement⁽¹⁶⁾.

VOS APPLICATIONS
SMARTPHONE ET TABLETTE
Ma Banque
Ma Carte

Avec ses deux applications Ma Banque et Ma Carte, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services. Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play.

Accès libre sans abonnement⁽¹⁶⁾.

*À l'annonce du solde : 0,48 €/solde (tarif unitaire)

(16) Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès

Mes numéros pratiques

Contactez le
098 098 18 18*
pour :
Opposition ou dysfonctionnement de votre carte bancaire,
Déclaration de la perte ou du vol d'un chèque,
Déclaration de virements frauduleux,
Opérations de bourse.

Pour déclarer un sinistre :
Assistance Automobile et Habitation

0 800 810 812 Service à appel gratuits

* Appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées
Société Coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège Social : 219, avenue François Verdier - 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 259.
- contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kalsersstrasse 29 - 60311 Franfort - sur - le - Main, Allemagne
- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats-Unis - 92545 Montrouge Cedex
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

 **CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES**



Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2019 En vigueur au 1^{er} janvier 2019 Tarifs HT - Professionnels

Artisans, Commerçants, Professions libérales,
PME, Agriculteurs,
Sociétés Civiles Immobilières, Associations



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous souhaitons vous informer de l'évolution des prix de nos services par l'intermédiaire de cet extrait des conditions générales de banque qui prennent effet au 1^{er} janvier 2019.

Ces conditions s'appliquent aux Artisans*, Commerçants*, Professions Libérales*, PME*, Agriculteurs*, Associations* et Sociétés Civiles Immobilières.

Pour plus de lisibilité, vous trouverez dans cet extrait, les produits et services classés par univers de besoins.

Pour une information complète et exhaustive de nos tarifs, nous vous invitons à vous rendre dans votre agence ou sur ca-nmp.fr.

Notre conseiller reste votre interlocuteur privilégié et se tient à votre disposition pour vous recommander les solutions les plus adaptées à vos besoins.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pour consulter votre espace dédié,
flashez votre code avec votre mobile :



Agriculteurs



Professionnels

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Ces tarifs tiennent compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la gamme de dépliant à votre disposition dans votre agence ou sur ca-nmp.fr. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

* Professionnels et Associations ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 1,5 millions d'euros

Banque au quotidien

Les tarifs sont exprimés hors taxes. Seules les tarifications suivies de la mention "TVA" sont assujetties à celle-ci. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA au tarif en vigueur au moment de l'opération.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT
Délivrance de BIC/IBAN	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier.	GRATUIT

Compte à composer Crédit Agricole⁽¹⁾ [TVA]

Le Compte à Composer vous accompagne au quotidien dans votre activité professionnelle. Il regroupe un ensemble de services pour anticiper un besoin de trésorerie, réduire vos dépenses, sécuriser vos recettes, accéder facilement à vos comptes...

Le Compte à Composer Professionnel (par mois) - minimum / maximum	14,20 / 60,00 €
Le Compte à Composer Professionnel Auto - Entrepreneur (par mois)	9,94 €
Le Compte à Composer Agriculteur (par mois) - minimum / maximum	13,00 / 23,85 €

Suivi de compte

E-relevé	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte à la quinzaine	1,85 €
Relevé de compte décadaire	2,80 €
Relevé de compte journalier	17,00 €
Réédition de relevé de compte (unitaire) [TVA]	11,70 €

Tenue de compte

Commission de tenue de compte ⁽²⁾ (par mois)	9,13 €
Commission de mouvements ⁽²⁾ (par mois) (sur opérations de débit hors mouvements financiers)	0,09 %
Commission de plus fort découvert (par mois)	0,07 %
Taux annuel des intérêts débiteurs ⁽³⁾ non convenus	Nous consulter

Autres services

Recherche de documents ou d'opérations [TVA]	À partir de 16,75 €
Transport de fonds : comptage	Nous consulter

(1) Le Compte à Composer n'est pas disponible pour les entreprises réalisant plus de 1 500 000 € de chiffre d'affaires TTC.

(2) Gratuit pour les titulaires d'un Compte à Composer «Agri ou Pro».

(3) Le taux des intérêts débiteurs correspond à un taux variable qui s'appuie sur le Taux Effectif Moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par l'ensemble des établissements de crédit et fixé par le Ministère de l'Economie en application de l'article L314-6 du Code de la consommation. L'article L314-6 du Code de la consommation est reproduit par l'article L313-5 du CMF. Ce taux évolue donc au cours de l'année.

Banque au quotidien

Les dates de valeur *

Versements, virements	J
Chèques : - Paiement - Remise de chèques ⁽⁴⁾	J J+1 j ouvré
Prélèvements : - Remis 2 jours avant l'échéance - Présentés au paiement	E J
Effets ⁽⁵⁾ : - Remise effets CA Nord Midi-Pyrénées + de 4 jours calendaires avant l'échéance - de 4 jours calendaires avant l'échéance - Remise effets autres banques : + de 10 jours calendaires avant l'échéance - de 10 jours calendaires avant l'échéance - Effets domiciliés : paiement d'effet	E+1 j ouvré T+3 j ouvrés E+1 j ouvré T+8 j ouvrés E

J : date de l'opération ou date de présentation à la Caisse Régionale - Ouvré : du lundi au vendredi - E : date d'échéance - T : date de traitement - * la date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs

Vos moyens de paiement

Les cartes	
Carte Professionnelle à Autorisation Systématique ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	39,00 € par an
Carte Business - Débit ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	52,00 € par an
Carte Business - Crédit ⁽⁶⁾⁽⁸⁾	66,00 € par an
Carte Business Exécutive - Débit ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	134,00 € par an
Carte Business Exécutive - Crédit ⁽⁶⁾⁽⁸⁾	142,00 € par an
Opposition nationale sur carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	9,70 €
Frais de re-fabrication de la carte (suite à perte, vol ou détérioration par le porteur)	10,80 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur (Gratuit pour les détenteurs d'une Carte Business Exécutive)	7,30 €

Les chèques

Chéquier standard	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,60 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	17,05 €
Frais d'envoi de chéquier en pli simple ⁽⁹⁾	1,80 €
Carnet de remises de chèques personnalisées ⁽⁹⁾	2,75 €

Les prélèvements

Révocation sur mandat de prélèvement	GRATUIT
Opposition sur prélèvement	15,70 €
Prélèvements télétransmis (unitaire)	0,29 €

(4) Valeur J pour les titulaires d'un Compte à Composer «Agri ou Pro».

(5) Valeur E pour les titulaires d'un Compte à Composer «Agri ou Pro».

(6) 25% de réduction sur la 1^{ère} carte pour les titulaires d'un Compte à Composer «Agri ou Pro».

(7) Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.

(8) Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent désormais la mention CRÉDIT.

(9) Gratuit pour les titulaires d'un Compte à Composer ou d'un CSCA «Agri ou Pro».

Banque au quotidien

Les virements

	En agence	Par internet / télétransmission
Frais par virement SEPA ⁽¹⁰⁾ occasionnel - vers un compte détenu au CA - vers un compte d'une autre banque	GRATUIT 4,10 €	GRATUIT GRATUIT
Virement télétransmis unitaire	-	0,29 €
Virement de trésorerie	21,20 €	5,85 €

Les effets

Remise à l'escompte ou à l'encaissement : - Bordereau de remise effet papier - Effet papier (par ordre) - Effet par télétransmission (par ordre)	5,90 € 4,90 € 0,39 €
Effet réclamé, impayé, prorogé ou restitué	18,50 €
Escompte au taux contractuel calculé sur la durée : minimum 12 jours, maximum 90 jours	

Votre solution monétique



Pour encaisser les paiements par carte, le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées vous propose une gamme complète de solutions monétiques et d'options à forte valeur ajoutée. Consultez votre conseiller pour une solution personnalisée.

Commission sur opérations cartes	Nous consulter
Location mensuelle matériel [TVA]	À partir de 15,50 €
Paiement Express Sans Contact	Nous consulter
Pour les Professionnels Libéraux de Santé : Location lecteur carte vitale / carte bancaire	Nous consulter

Votre solution E-Commerce



Pour développer vos ventes sur Internet, choisissez une solution de E-Commerce.

Solution d'encaissement des paiements par carte

E-Transactions Internet [TVA] : - Offre Access (par mois) - Offre Premium (par mois) - Droits d'entrée	17,90 € 20,00 € 106,00 €
---	---

Solution de création de site marchand clé en main

Le Pack E-Vitrine sans solution d'encaissement (par mois) (TVA)	20,00 €
- Droits d'entrée	100,00 €
Le Pack E-Commerce avec solution d'encaissement E-transactions (par mois) (TVA)	55,00 €
- Droits d'entrée	250,00 €
Le Pack E-Tourisme avec solution d'encaissement E-transactions (par mois) (TVA)	à partir de 55,00 €
- Droits d'entrée	100,00 €

(10) Soumis au Règlement Européen 924/2009 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en euros dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.